

AU LABO SANS ORDO SANS RENDEZ-VOUS



STOP AUX IST*!

Vous faire dépister aujourd'hui
c'est vous protéger
et protéger les autres

*IST : Infections Sexuellement Transmissibles

VIH

Sans frais pour tous

Chlamydia
Gonocoque
Syphilis
Hépatite B

Sans frais pour les -26 ans

Remboursé pour les +26 ans
(60% Assurance maladie et 40% complémentaire santé/mutuelle)



Si vous ressentez des symptômes, il vous est conseillé de prendre avis sans attendre les résultats du test auprès de :

- **votre médecin traitant ou votre gynécologue**

- à défaut, un autre professionnel :

- ◆ un médecin ou une sage-femme de centre de santé sexuelle
- ◆ une sage-femme de ville
- ◆ un généraliste hors médecin traitant
- ◆ un médecin d'un service de santé des étudiants (si vous êtes étudiant.e)
- ◆ un médecin de CeGIDD (Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections sexuellement transmissibles)
- ◆ via une téléconsultation

Notification au(x) partenaire(s) en cas de positivité à une IST

En cas de positivité à une IST, vous devez informer vos partenaires du risque qu'ils soient également infectés.

Vous pouvez les informer de manière anonyme depuis le site :

<https://www.notification-partenaire.fr/>



En cas de positivité au test VIH

Votre médecin traitant sera destinataire du résultat sauf opposition de votre part.

Vous serez appelé pour faire un deuxième prélèvement de confirmation au laboratoire.

En cas de positivité confirmée, un rendez-vous avec un médecin spécialiste hospitalier sera pris.

Pour obtenir des informations sur les IST, rendez-vous sur le site ***<https://www.questionsexualite.fr>***

